

IDENTIFICATION	Numéro : DE2024-002 Date : 04 Janvier 2024
Unité administrative responsable	Développement économique et grands projets
Instance décisionnelle	Conseil de la ville Date cible :
Projet	
Objet	Lancement de la démarche de participation publique dans le cadre de l'élaboration du plan de développement du secteur Bastien-Racine
Code de classification	No demande d'achat DEV-2023-2321
EXPOSÉ DE LA SITUATION	
<p>En décembre 2021, la Ville de Québec et la Nation huronne-wendat ont formulé une demande conjointe, afin de participer au programme de l'Initiative de développement économique communautaire entre Premières Nations et municipalités (IDEC).</p> <p>Elles ont été sélectionnées en tant que l'un des huit partenariats du programme, et ce, parmi des demandes provenant de 34 Premières Nations et de 34 gouvernements locaux de partout au Canada.</p> <p>Le programme de l'IDEC vise à améliorer la prospérité économique des Premières Nations participantes et des municipalités voisines, grâce à une planification et à des initiatives conjointes de développement économique communautaire.</p> <p>Le 20 juin 2022, par la résolution CV-2022-0598, le conseil de la ville autorisait la participation de la Ville de Québec au programme de l'IDEC.</p> <p>En octobre 2023, le sous-comité Bastien-Racine est constitué. Il est composé de représentants de la Nation huronne-wendat et de la Ville de Québec, et est piloté conjointement par Développement économique Wendake et le Service du développement économique et des grands projets de la Ville de Québec.</p> <p>Le mandat du sous-comité Bastien-Racine vise cinq objectifs principaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Briser les barrières entre les deux communautés; 2) Créer des liens entre les commerçants, les artisans et les résidents; 3) Rendre les lieux plus attractifs pour les résidents, les commerçants (actuels et potentiels) et les touristes; 4) Identifier des solutions concrètes sur les aspects économique, social et touristique du secteur; 5) Lever du financement auprès des différents paliers de gouvernement et autres bailleurs de fonds pour mettre en oeuvre le plan de développement, et les encourager à s'impliquer. <p>Afin de mobiliser les acteurs internes et externes autour de l'élaboration du plan de développement, le Service du développement économique et des grands projets sollicite la collaboration du Service des relations citoyennes et des communications pour mettre en place une démarche participative.</p> <p>Cette démarche de participation sera réalisée de façon conjointe avec la Nation huronne-wendat, que ce soit dans son élaboration, sa diffusion et sa tenue.</p> <p>Les objectifs de cette démarche de participation publique sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les préoccupations et les besoins des citoyens, des commerçants et des organismes communautaires du secteur; - Recueillir les idées afin d'alimenter la création du plan de développement du secteur Bastien-Racine. 	
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)	
CV-2022-0598 : Participation de la Ville de Québec à l'Initiative de développement économique communautaire entre Premières Nations et municipalités du 20 juin 2022 au 20 juin 2025 - DE2022-554 (Ra-2358)	
ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES	
Il est proposé de mener une démarche de participation publique afin de recueillir les avis et besoins des parties prenantes.	

sommaire décisionnel

IDENTIFICATION
Numéro : DE2024-002

Date : 04 Janvier 2024

Unité administrative responsable Développement économique et grands projets

Instance décisionnelle Conseil de la ville

Date cible :

Projet
Objet

Lancement de la démarche de participation publique dans le cadre de l'élaboration du plan de développement du secteur Bastien-Racine

ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

Cette démarche comportera des mesures d'information, de participation, de consultation et de rétroaction, conformément à la Politique de participation publique. Plus spécifiquement, les activités visées sont :

- 1) Un atelier participatif;
- 2) Une séance de rétroaction et consultation;
- 3) Une séance d'information et de présentation du plan de développement.

La première étape de cette démarche vise à être réalisée à l'hiver 2024, la deuxième au printemps 2024, et la dernière à la fin de l'été 2024.

Différents moyens seront utilisés pour favoriser la participation publique à toutes les étapes.

RECOMMANDATION

1) D'autoriser le lancement de la démarche de participation publique dans le cadre de l'élaboration du plan de développement du secteur Bastien-Racine.

2) De tenir des mesures d'information, de participation active, de consultation et de rétroaction, conformément à l'article 26 et au chapitre III de la Politique de participation publique, R.V.Q. 2705.

3) De mandater Mme Catherine Vallières-Roland, mairesse suppléante, et Mme Marie-Josée Asselin, conseillère municipale du district de Loretteville-Les Châtelers, pour tenir les activités de participation publique prévues dans le cadre de l'élaboration du plan de développement du secteur Bastien-Racine.

IMPACT(S) FINANCIER(S)
ÉTAPES SUBSÉQUENTES
ANNEXES
VALIDATION
Intervenant(s)
Intervention Signé le
Responsable du dossier (requérant)

Gregory Girard

Favorable 2024-01-11

Approbateur(s) - Service / Arrondissement

Martin Lefebvre

Favorable 2024-01-11

Nicolas Roy

Favorable 2024-01-11

Loubna Sefrioui

Par Virgile Lautier

Favorable 2024-01-11

Cosignataire(s)

sommaire décisionnel

IDENTIFICATION**Numéro :** DE2024-002**Date :** 04 Janvier 2024**Unité administrative responsable** Développement économique et grands projets**Instance décisionnelle** Conseil de la ville**Date cible :****Projet****Objet**

Lancement de la démarche de participation publique dans le cadre de l'élaboration du plan de développement du secteur Bastien-Racine

Direction générale

Luc Monty

Favorable 2024-01-11

Résolution(s)[CV-2024-0064](#)**Date:** 2024-02-06[CE-2024-0081](#)**Date:** 2024-01-24